

**Frédéric Angleviel**  
*Université de la Nouvelle-Calédonie*

## **DE KANAKA À KANAK : L'APPROPRIATION D'UN TERME GÉNÉRIQUE AU PROFIT DE LA REVENDICATION IDENTITAIRE**

Le multiculturalisme, né de l'irruption de la modernité occidentale, est souvent en butte aux comportements culturels « monospécifiques » ou aux revendications identitaires. L'irruption de communautés allochtones dans les îles océaniques, en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle, a partout provoqué tensions et conflits, y compris sur le champ sémantique. Les différentes appellations des plus anciens habitants de la Nouvelle-Calédonie traduisent l'évolution des rapports inter-ethniques au cours des deux derniers. L'appropriation du terme *kanaka* participe d'une dignité retrouvée, trouvant racine dans une identité péjorée durant la période coloniale, reconstruite dans le courant des années 1970, au moment de la mise en place d'une société multiculturelle, dans la foulée du dernier « boom » de l'économie du nickel<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, le préambule de l'Accord de Nouméa prévoit dans son article 1.5. que « des signes identitaires du pays, nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets de banque, devront être recherchés en commun, pour exprimer l'identité *kanak* et le futur partagé entre tous ». Il s'avérerait donc important de se poser la question de l'étymologie du terme *kanak* et de situer ce symbole identitaire par rapport à la mosaïque multiculturelle calédonienne.

## De *Kanaka* à *Kanak*

*Kanaka* est un terme polynésien originaire d'Hawaïi qui signifie « homme » ou plus exactement « animal-homme » tant dans les temps immémoriaux, le genre humain s'inscrivait totalement dans l'ordre de la nature. Ensuite, ce terme a été véhiculé dans tout le Pacifique par les marins anglophones qui l'intégrèrent aux différents *bichelamar* et *pidgin* qui virent le jour au XIX<sup>e</sup> siècle. Généralement, il était un synonyme commode, familier et parfois péjoratif du mot anglais « native » ou du terme français « naturel ». Depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques mots polynésiens (*kanaka*, *tabou*, *mana*, *tapa*) étaient en effet intégrés au vocabulaire usuel des marins fréquentant les Mers du Sud. En Nouvelle-Calédonie, les différents observateurs du peuplement autochtone, au nombre desquels on compte James Cook (1774) et d'Entrecasteaux (1793), utilisèrent tour à tour ou simultanément les termes « habitants », « Indiens », « Calédoniens », « natives » ou « naturels », « sauvages » ou « sauvages », voire « cannibales ».

Lorsque des navires baleiniers commencèrent à toucher régulièrement, dans les années 1930, puis lorsqu'un marin du *Camden* découvrit l'existence du bois de santal à l'île des Pins<sup>2</sup>, on parlait de « natives » ou de « islanders ». Des dizaines de navires, des centaines d'aventuriers trafiquaient alors dans les eaux calédoniennes. En l'absence de normes, les nouveaux arrivants, tel le capitaine Cheyne qui vint négociier du santal en 1841-42, parlaient indifféremment des « indigènes » ou des « sauvages ».

On ne saura sans doute jamais quels ont été les instigateurs de la transformation du terme générique *kanaka* qui nommait en général les Océaniens en *kanak* pour désigner les habitants de la Mélanésie<sup>3</sup>. De même, il est impossible de savoir quel est le premier aventurier européen ou matelot océanien qui donna à ce terme, prononcé *kanak* dans le contexte local, le sens de « population autochtone » de la Nouvelle-Calédonie<sup>4</sup>. Une étude approfondie des archives de la période charnière 1840-1872 devrait permettre de préciser l'émergence de ce nom.

L'usage premier du terme *kanaka* dans l'édition semble remonter aux années 1840. On le retrouve ponctuellement cité dans quelques ouvrages en langue anglaise (R.D. Hemingway ou Henry de Halsalle). Il apparut pour la dernière fois dans le roman de Judy Fallon en 1952. Très vite le terme de « kanaka », appliqué à la Nouvelle-Calédonie, se transforma donc en « kanack » puis en « kanak ». Ulysse de la Hautière visitant la région de Canala en 1869 évoqua « la culture du taro que les Kanacks déploient... ». La même année, Émile Fouchet parle des *Kanaks* ; en 1871, Jules Garnier reprend cette graphie dans son *Voyage à la Nouvelle-Calédonie*. Quant à Arthur Mangin, il écrit en 1885 : « Kanaks : k-a-n-a-k-s ». Quelques uns écrivent à la française, canaques. Est-ce qu'il y a une orthographe calédonienne. Ma foi, je ne crois pas<sup>5</sup>. Dès les années 1870, l'habitude de franciser le mot « kanak » en « canaque » progresse, avant de se généraliser la décennie suivante<sup>6</sup>. On le trouve sous toutes les plumes : celles des fonctionnaires comme C. Godey et J. Mauger (1877-1878) ; celles des militaires comme Arthur de Trentignian (1878) ou le capitaine Kanappe (1879-1881) ; celles des missionnaires catholiques tel Mgr Fraysse ; des roman-

ciers (M. Le Goupils, 1904) ; mais aussi celles des déportés comme J. Allemane (1872-1879) et François Cron (1876) ; ou des journalistes australiens (J. Thomas, 1886). Seuls les pasteurs anglo-saxons conservèrent jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la graphie « kanak », de par leur origine linguistique et, sans doute, pour exprimer leur différence.

Il est à noter que certains préféraient d'autres termes pour qualifier le peuple autochtone de la Nouvelle-Calédonie, le nom « kanak/canaque » leur paraissant trop condescendant, voire péjoratif. Le père Lambert, qui fut l'écrivain missionnaire et l'ethnologue le plus prolifique du XIX<sup>e</sup> siècle, résidant en Nouvelle-Calédonie de 1855 à 1903, utilisait le vocable de « Néo-Calédonien ». Les auteurs d'origine étrangère écrivant sur le Caillou font généralement de même, tel J. Erskine (1850) ou Marguerite Dellenbach (*Quelques scènes de la vie sociale, religieuse et matérielle des Néo-Calédoniens gravés sur bambou*, 1939). Des variantes existent telle l'utilisation du mot « Calédonien » pour dénommer les premiers occupants dès 1844 par le P. Rougeyron, terme que l'on retrouve encore en 1944 sous la plume de l'anglais L. Priday. D'autres étrangers préfèrent transcrire quelques mots en langue française dans leurs propos afin de faire couleur locale. En 1906, Clement Wragge écrit ainsi : « We have seen that the *Caledonian canaques* cordially hate the *condamnés*, and when not superintending the work of their *popinées* are ever ready to enter the *Police Indigène*, and hound down any such that escape to the hills ». Encore en 1952, J. Fallon mettait en italique le mot « popinée ». Le pasteur Leenhardt, qui demeura dans l'île de 1902 à 1920, préférait quant à lui utiliser le terme « indigène » (dans *La réquisition des indigènes en Nouvelle-Calédonie*, 1919). En effet, il s'agissait du vocabulaire le plus « neutre » de l'époque, puisqu'il était celui de tous les actes administratifs depuis la déclaration du Gouverneur Du Bouzet de 1855 qui réservait à l'État la propriété première des terres « des chefs et des indigènes de la Nouvelle-Calédonie ».

## Canaques puis Mélanésiens

Dans l'entre-deux-guerres, le terme « canaque » s'impose dans le vocabulaire administratif français pour qualifier un autochtone, en parallèle à celui de « calédonien » réservé aux colons : ainsi le gouverneur Guyon présenta-t-il à l'Académie des sciences coloniales (en 1930), d'une part « le Canaque », puis le « colon calédonien, homme simple, à l'esprit bienveillant et qui n'a pas le préjugé de la couleur... qui entre vite en contact avec l'indigène aussi bien qu'avec l'Asiatique... ».

Le terme de « kanaka » désignant dans le monde anglo-saxon l'ensemble des Mélanésiens du Pacifique occidental disparut progressivement par suite du développement illicite du *black birding* ou *kanaka trade* (véritable forme d'esclavage sous la façade d'un contrat de travail) organisé depuis les îles Salomon ou les Nouvelles Hébrides (Vanuatu actuel) vers les plantations du Queensland<sup>7</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, un grand vent de libéralisation souffla sur l'Europe et l'esprit de Brazzaville allié à la montée des idées sociales amenèrent en Nouvelle-Calédonie de nouveaux fonctionnaires qui souhaitaient propulser le pays sur la voie de la modernité. Ils aspiraient à donner aux Canaques une nouvelle place dans la société. Cela se traduit dans la généralisation du terme de « Mélanésien » dans les documents administratifs (Dc Tivollier : *Conseils et pratiques d'hygiène pour les Mélanésiens de la Grande Terre et des îles Loyalty*, 1954). C'est l'époque où les parents apprennent à leurs enfants à ne plus utiliser les termes de « canaque » ou de « popinée », devenus résolument péjoratifs dans l'esprit de la majorité des habitants de la Nouvelle-Calédonie<sup>8</sup>. Un administrateur général des Colonies, J. Bourgeau, note du reste en 1950 que « le terme *Canaque* utilisé par les Européens pour désigner les Mélanésiens et auxquels ceux-ci, faute de le comprendre, attachent souvent une signification péjorative, dérive du mot *Kanaka* ». Quant au « député des Canaques », Maurice Lenormand, Métropolitain progressiste, il publie en 1954 dans le *Journal de la Société des Océanistes* une « Évolution politique des autochtones de la Nouvelle-Calédonie ». Et de fait, dans le corps du texte, s'il utilise indifféremment les termes « autochtone », « Néo-Calédonien » et secondairement « indigène », il évite soigneusement le mot « canaque ». Il est à noter que quelques auteurs ont toujours su éviter l'enfermement idéologique en variant dans leurs propos les termes utilisés, tel Jean Mariotti dans *Le livre du centenaire* paru en 1953, ouvrage dans lequel il jongla allégrement avec les mots « Néo-Calédonien », « Canaque », « Indigène » ou encore « indigène néo-calédonien » lorsqu'il évoquait le peuplement originel. Et déjà il jette un pont entre les communautés en écrivant : « Les jeunes Néo-Calédoniens, blancs et indigènes, considèrent les plantes nourricières comme compagnons de toujours ».

## ***Kanak, Kanaks ou Canaques***

Paradoxalement, ce sont certains des petits partis issus des multiples scissions de l'Union Calédonienne de M. Lenormand qui remirent à la mode le terme « canaque » dans les années 1970 en le transformant en « kanak ». Durant les événements politiques des années 1980, ce vocable donna naissance à *Kanaky*, nom que les indépendantistes comptaient donner à l'archipel de la Nouvelle-Calédonie une fois obtenue la pleine souveraineté. Et Alban Bensa de noter : « Le K est chargé d'une forte connotation indépendantiste. On trouvait à Nouméa un restaurant militant appelé *La Kase* »<sup>9</sup>.

Désormais emblème d'une certaine conception de l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie, le terme *kanak*, progressivement revendiqué par une partie toujours plus grande de la partie mélanésienne de la population calédonienne, devint éminemment politique. Dès lors, chaque Calédonien eut sa graphie du mot « canaque/kanak ». Quant aux journalistes métropolitains, ils se définirent en fonction de leur respect du droit à l'altérité et selon l'effet recherché : *Le Monde* opta

pour le C plus modéré, le *Nouvel Observateur* pour le K plus engagé ; mais *Paris Match* opta aussi pour le K dans le but d'accentuer l'impression de dureté et de « sauvagerie » donnée par une graphie considérée comme non-latine.

L'*Agence de Développement de la Culture Canaque* créée en 1988 en fit les frais : certains lui reprochant la graphie retenue par l'État, d'autres ne voulant surtout pas que cet établissement public d'État n'en change. Ses responsables, après moult concertations, pensèrent avoir trouvé la solution en obtenant de l'Élysée la modification dans son intitulé officiel et la transformation de la mention « Canaque » par « Kanak » ; le terme *kanak* devient alors invariable. Cette graphie, contraire aux usages de la langue française, ne fait point l'unanimité et toutes les variantes demeurent, y compris « kanake » et « kanaks ».

De fait, l'évolution de l'écriture du mot *kanaka* et l'usage de synonymes variant en fonction des époques, s'avèrent significatifs des modifications profondes de la société calédonienne liées à la montée de la revendication en faveur d'un multiculturalisme institutionnel<sup>10</sup>. Ce terme générique devenu durant la période coloniale péjoratif, s'est trouvé réinterprété dans les années 1980 comme symbole d'une quête d'« authenticité identitaire ». Il s'avère désormais incontournable, l'Accord de Nouméa en ayant fait en 1999 un terme de référence qu'un référendum populaire puis une loi organique de la République française ont repris *in extenso*.

À la suite des Mélanésiens qui s'appellent désormais « Kanaks », les autres groupes ethnoculturels essaient de se nommer : les Européens en « Caldoches », les Vietnamiens « nés sur le Caillou » en « Chandang », les Javanais de Calédonie en « Kakanes », les Wallisiens ou Futuniens en « Wallis », les originaires de Polynésie française en « Tahipouet », les ressortissants de Métropole et des DOM en « Zoreilles », autant de termes hier péjorés qui s'affirment librement. De cette diversité culturelle, le vocable « Calédonien » peut-il émerger comme élément fédérateur ? Telle est l'attente à présent de beaucoup d'habitants du « Caillou ».

#### NOTES

1. ANGLEVIEL, F., « De la gestion d'une mosaïque d'identités juxtaposées à la construction d'une identité commune en Calédonie ? » in *Identité, nationalité, citoyenneté Outre-mer*, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Moderne & Documentation Française, Paris, 1999, 224 p., p. 32 à 50.
2. SHINEBERG, D., *Ils étaient venus chercher du santal*, SEHNC n° 3, Nouméa, 1973 ; RALSTON, C., *Grass Huts and Warehouses. Pacific Beach Communities of the Nineteenth Century*, Australian National University, 452 p., Canberra, 1977, 268 p.
3. HUETZ DE LEMPS, C., « Du mythe du continent austral au mythe du bon sauvage : l'entrée du Pacifique dans l'oekoumène des Européens au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Les Européens et les espaces océaniques au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses de l'Université de Paris IV, Bulletin n° 22, Paris, 1998, 126 p., p. 55 à 82 ; ROD, E., *Representing the South Pacific*,

## Frédéric Angleviel

- Cambridge University press, Cambridge, 1997 ; SMITH, B., *Imagining the Pacific in the Wake of the Cook voyages*, Melbourne University press, Melbourne, 1994, 262 p.
4. MANGIN, A., *Voyage à la Nouvelle-Calédonie*, Librairie Delagrave, Paris, 1885, 185 p., p. 56.
  5. Collectif : *Mille et un mots calédoniens*, FOL, Nouméa, 1982, 190 p., p. 37 ; HOLLYMAN, J., *Observation du Français dans le Pacifique*, tome 1, Auckland-Paris, Didier, 1983, p 36 ; PAULEAU, C., *Le Français de Nouvelle-Calédonie*, Edicef-Aupelf, Paris, 1995, 144 p., p. 53-54.
  6. O'REILLY, P., *Bibliographie de la Nouvelle-Calédonie*, Publication de la Société des Océanistes n° 4, Paris, 1955, 361 p. ; PISIER, G., *Bibliographie de la Nouvelle-Calédonie 1955-1982*, Publication n° 34, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie (SEHNC), Nouméa, 1983, 350 p. ; ANGLEVIEL, F., « Bouquet de paroles kanaks. Première bibliographie des écrits kanaks » in *Chroniques du pays kanak*, tome 3, Planete Mémo, Nouméa, 1999, 356 p., p. 342 à 347 ; « État des connaissances sur le monde kanak. Bibliographie générale et historique » in *Chroniques du pays kanak*, tome 4, Planete Memo, Nouméa, 1999, p. 360 à 372.
  7. WAWN, W.T., *The South Seas Islanders and the Queensland Labour Trade*, Australian National University press, Pacific History Series, n° 5, Canberra, 1973.
  8. Angleviel, F., MOUILLESEAU, M., *Populations de Nouvelle-Calédonie, catalogue d'exposition*, CTRDP, Nouméa, 1993, 32 p. ; ANGLEVIEL, F., *Catalogue Exposition Calédo-scope*, Mairie du Mont-Dore, Nouméa, 2000, 20 p. (format 40 x 19 cm) ; ANGLEVIEL, F., « De l'engagement comme esclavage volontaire ; le cas des Océaniens, Kanaks et Asiatiques en Nouvelle-Calédonie (1853-1963) » in *Journal de la Société des Océanistes*, n° 110, Paris, 2000, p. 65 à 81.
  9. BENSA, A., « Canaque ou Kanak. Orthographe et politique » in *Chroniques kanak. L'ethnologie en marche*, Ethnies, n° 18-19, Paris, 1995, 350 p., p. 1.
  10. ANGLEVIEL, F., « Les écrits historiques calédoniens au cœur du débat identitaire. Approche multiculturelle ou discours contradictoires ? » in *L'extraordinaire et le quotidien. Variations anthropologiques*. Hommages au professeur Pierre Vérin, Karthala, Paris, 2000, 607 p., p. 203 à 216.